



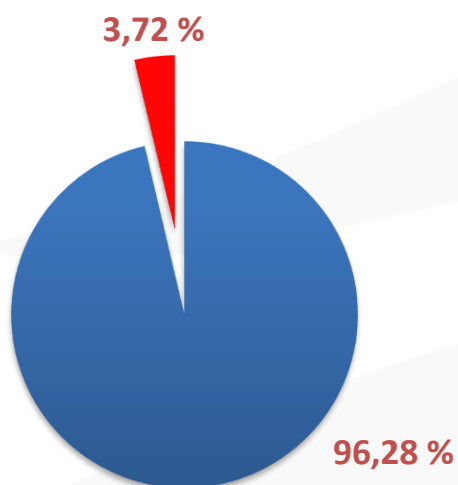
Aube  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

# Budget primitif 2022

## 1. Présentation consolidée

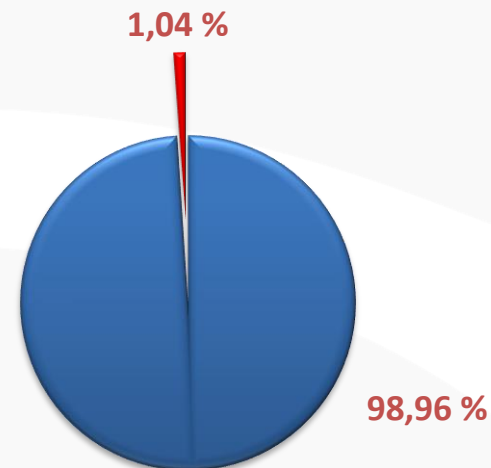
- ↳ *Budget principal et budgets annexes*
- ↳ *Hors flux croisés de 15,9 M€*

## DÉPENSES



Budgets annexes

## RECETTES



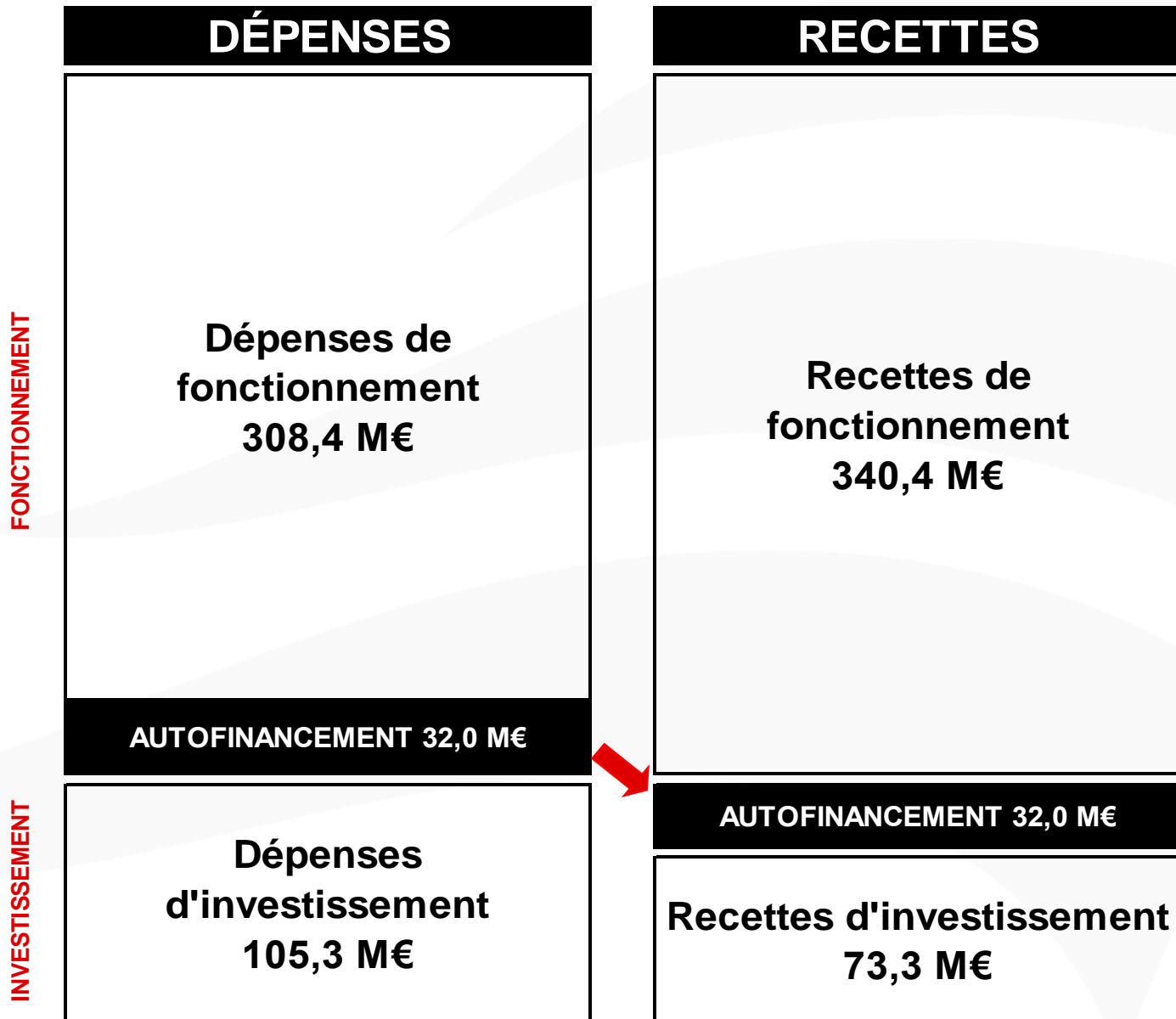
Budget principal

# Dépenses et recettes par section

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	105,3 M€	73,3 M€
Fonctionnement	308,4 M€	340,4 M€
<b>TOTAL</b>	<b>413,7 M€</b>	

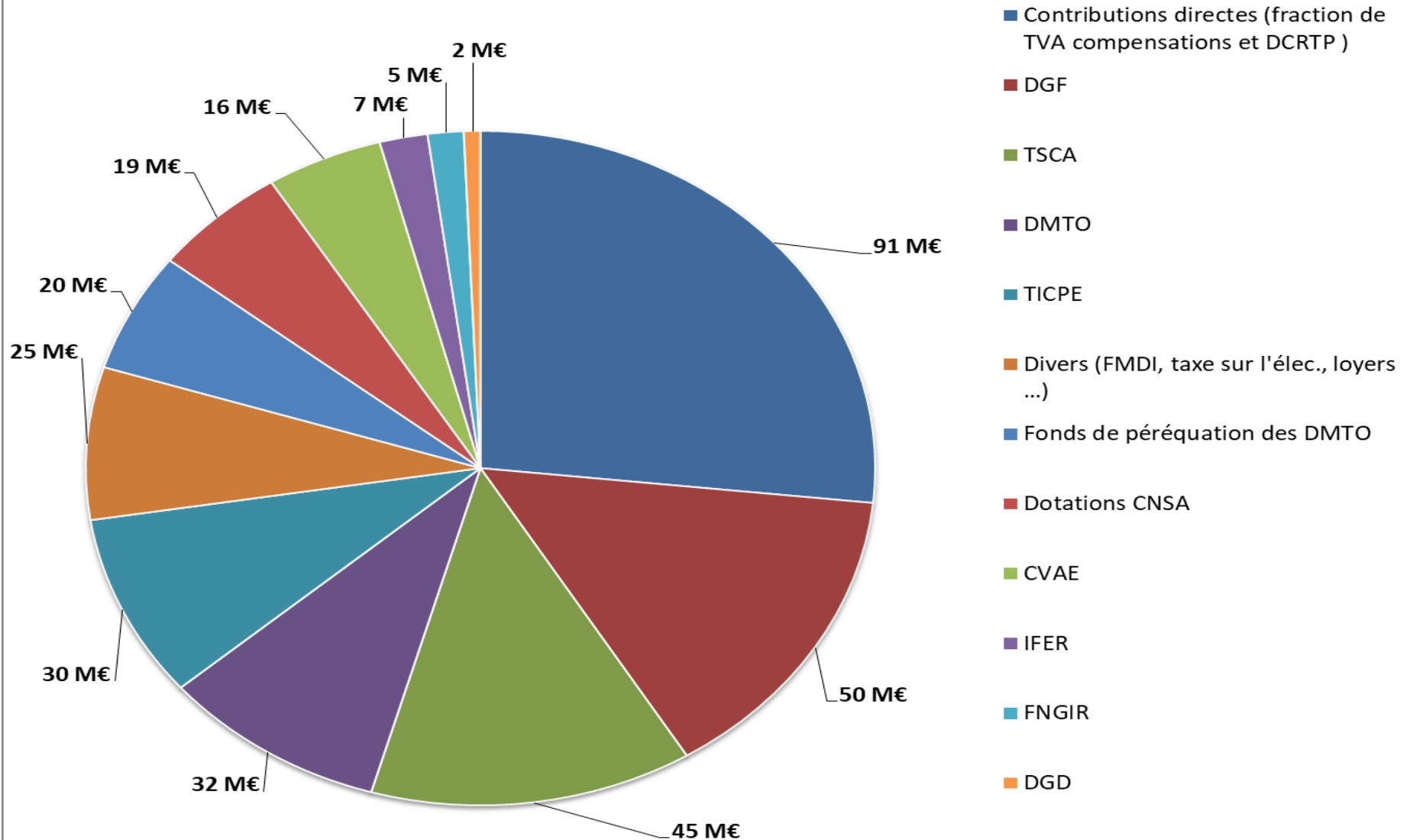
# Un budget primitif 2022 consolidé avec un autofinancement à 32 M€

(9,40% des recettes réelles de fonctionnement)

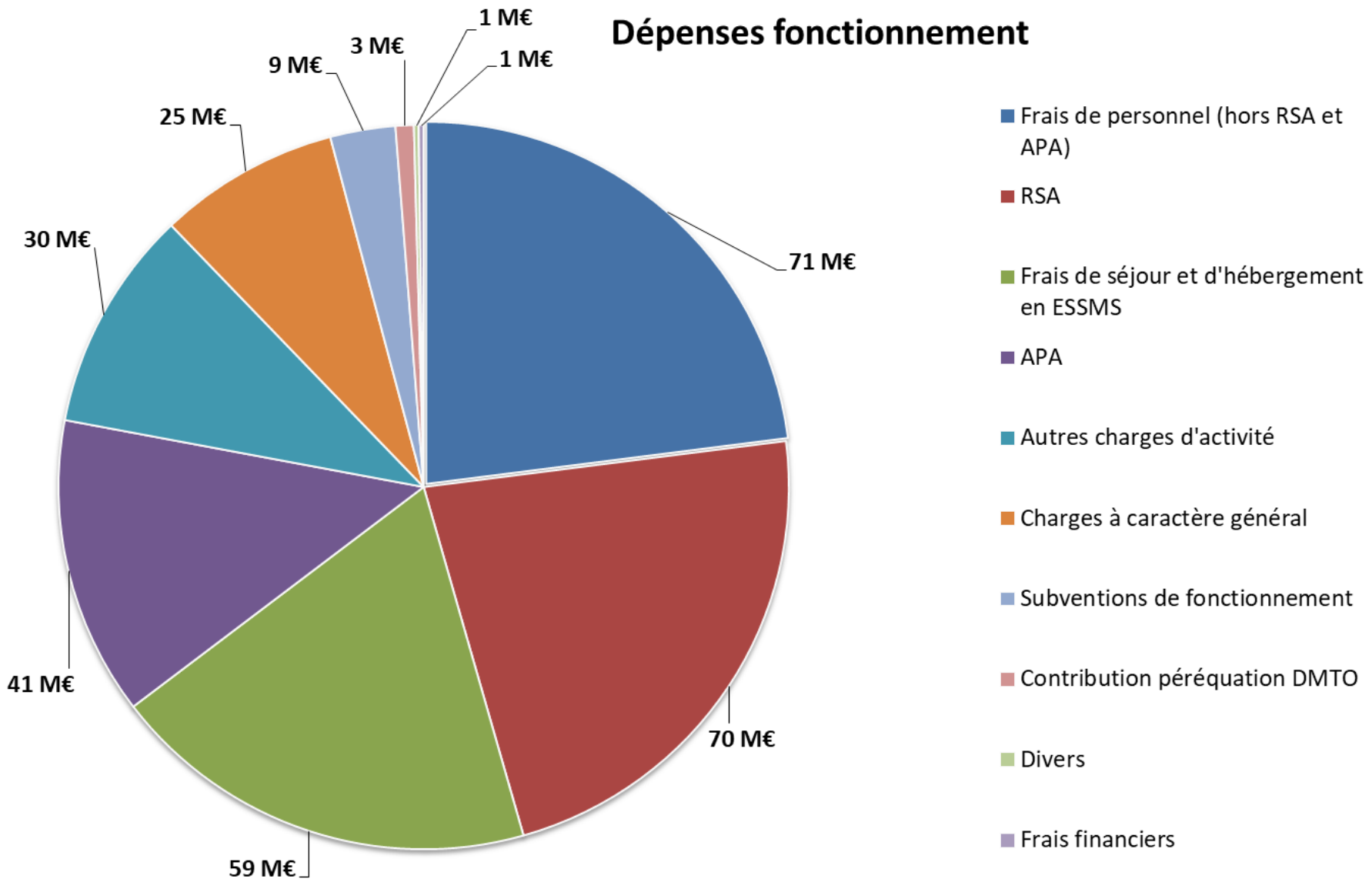


# BP 2022 consolidé : recettes de fonctionnement (340,4M€)

**Recettes fonctionnement**



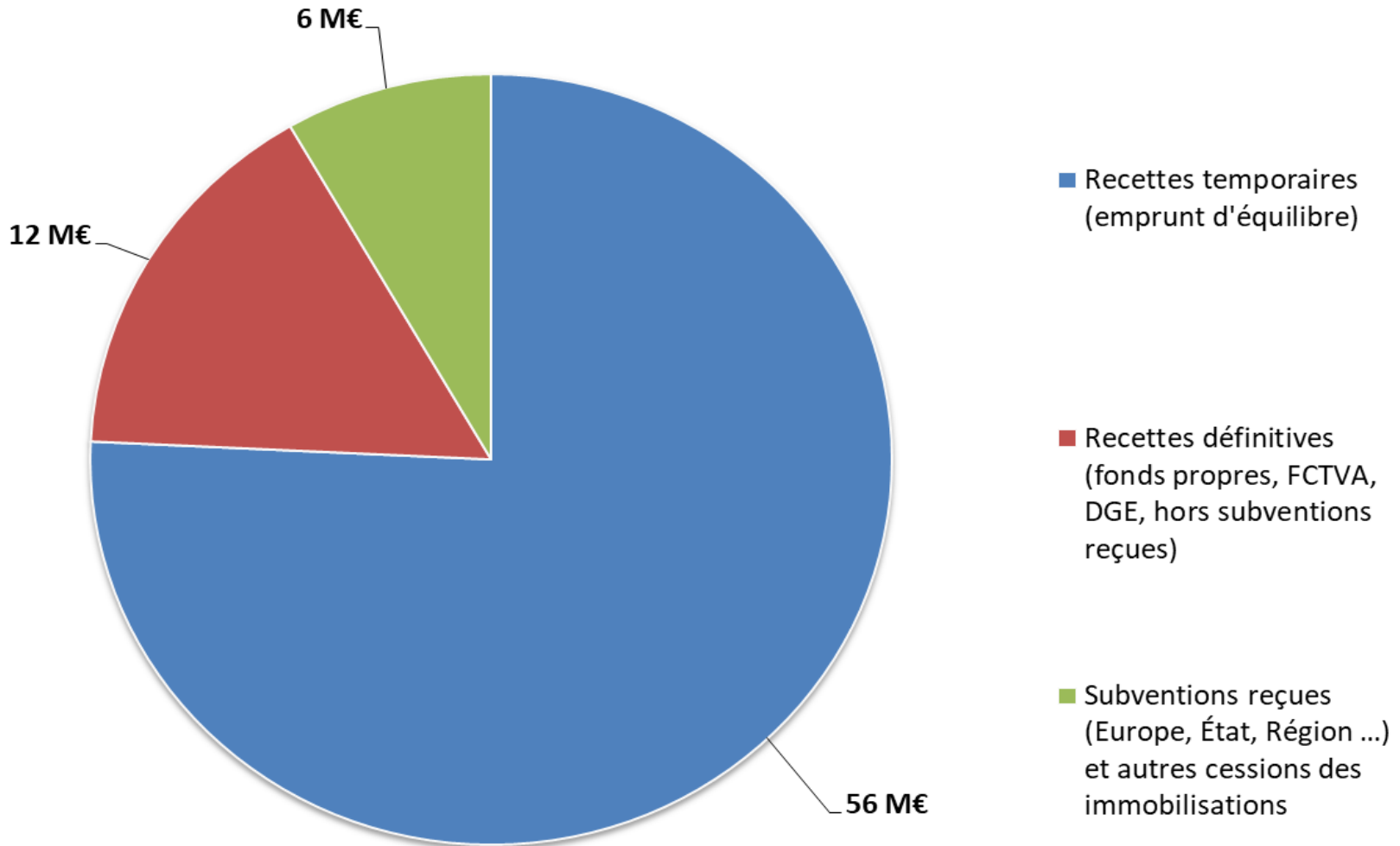
# BP 2022 consolidé : dépenses de fonctionnement (308,4 M€)



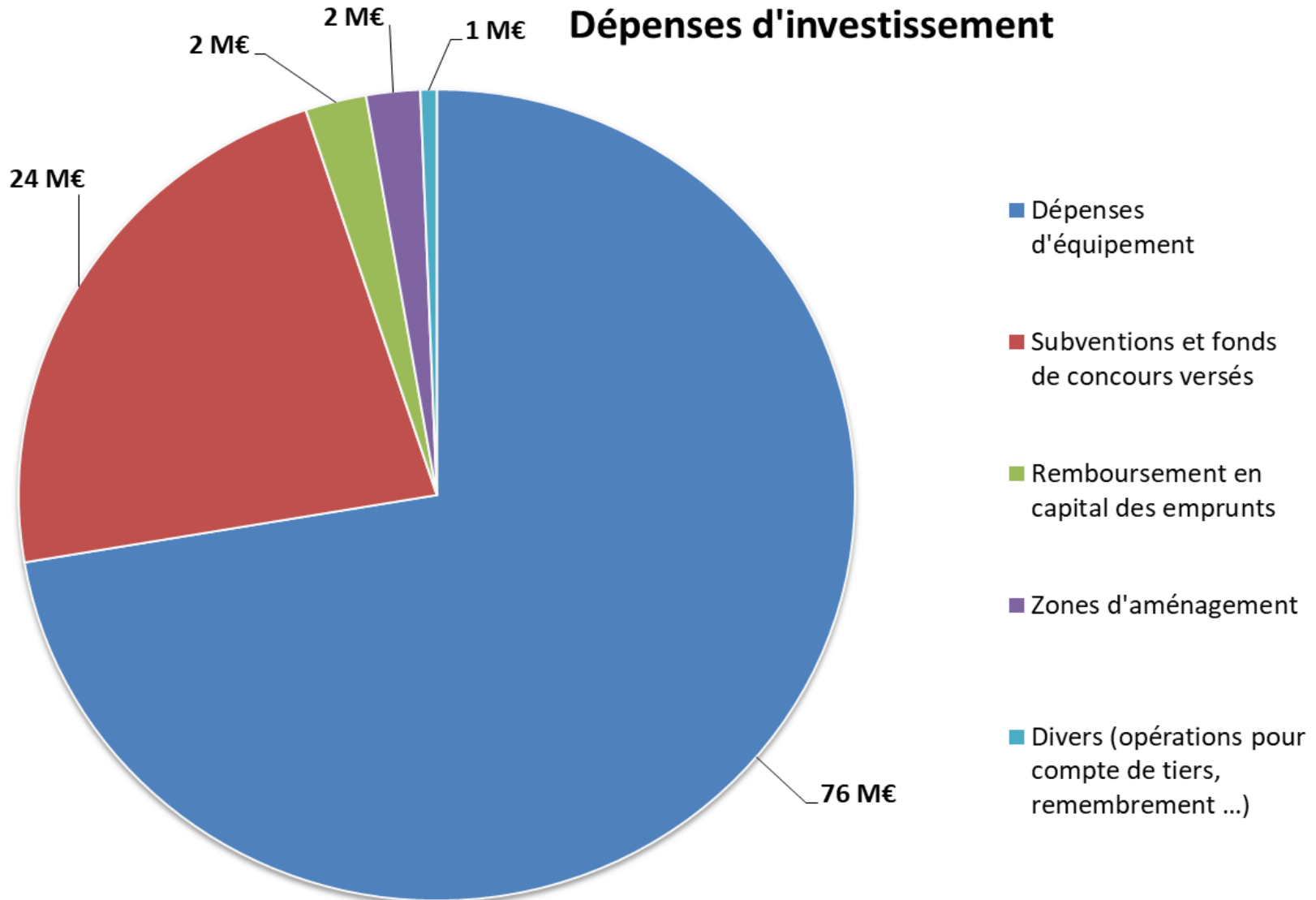


# BP 2022 consolidé : recettes d'investissement (73,3 M€)

## Recettes d'investissement

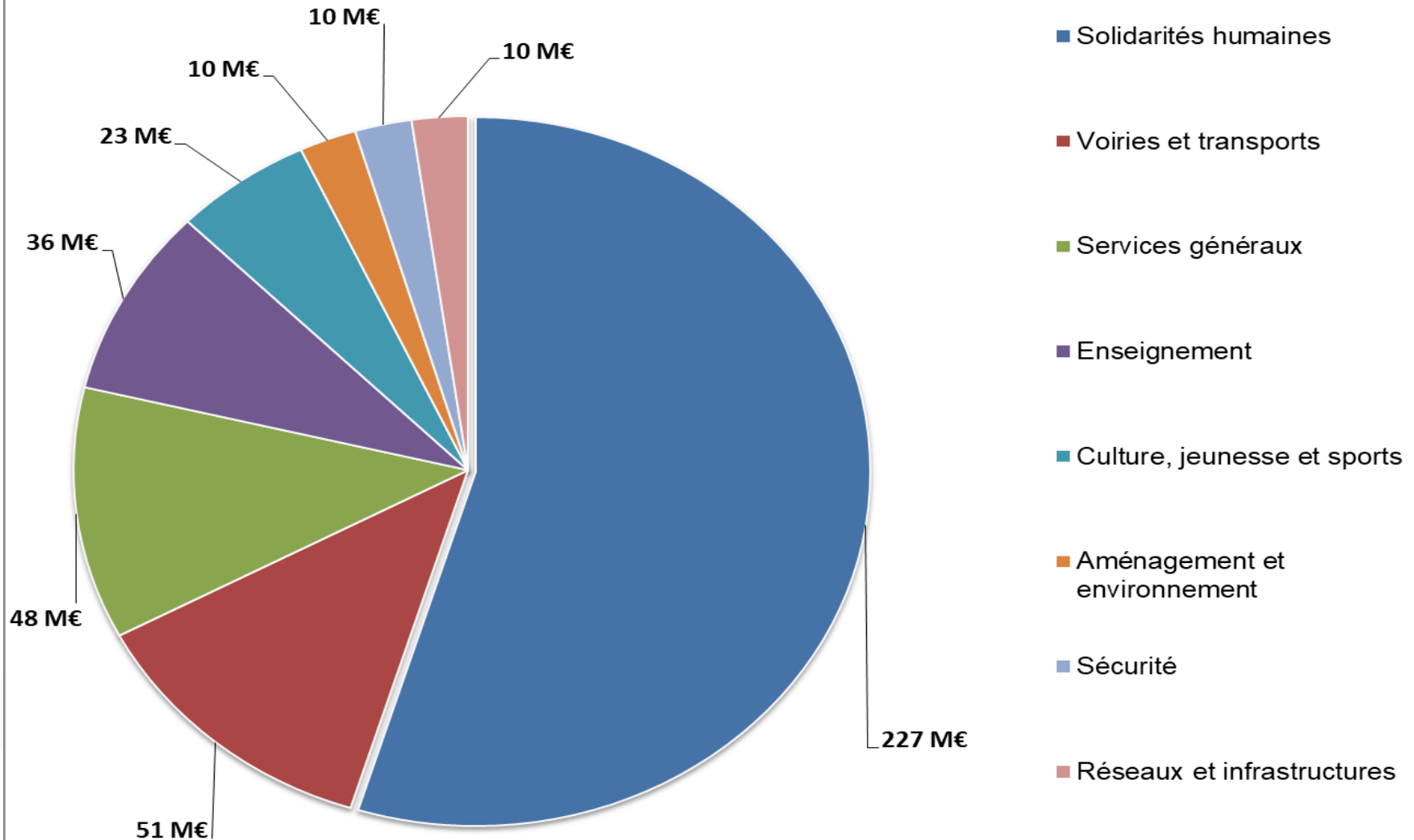


# BP 2022 consolidé : dépenses d'investissement (105,3 M€)



# BP 2022 consolidé : dépenses totales par fonction (413,7 M€)

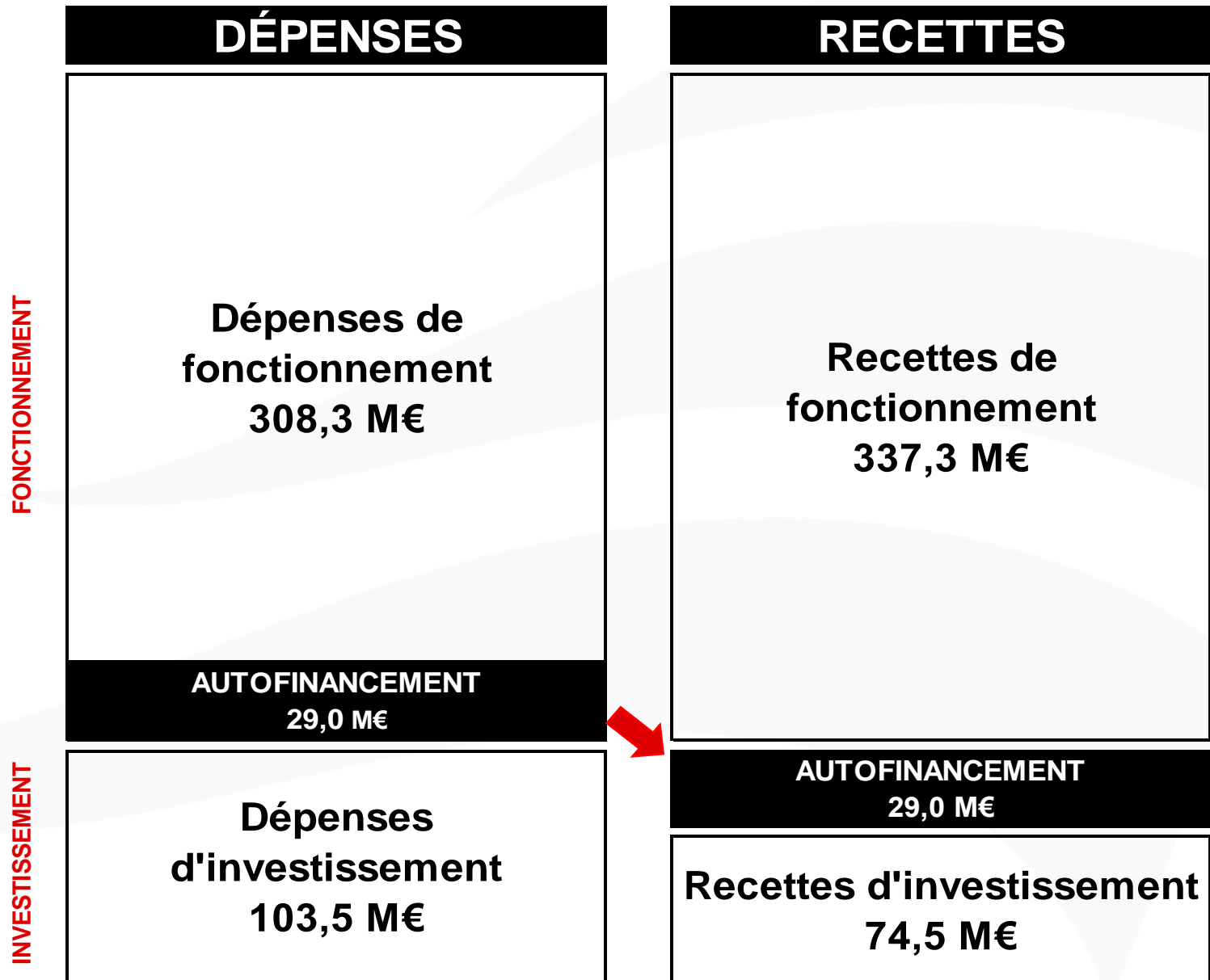
Dépenses totales par fonction



## 2. Budget principal

# Un budget principal 2022 avec un autofinancement préservé à 29 M€

(8,60% des recettes réelles de fonctionnement)



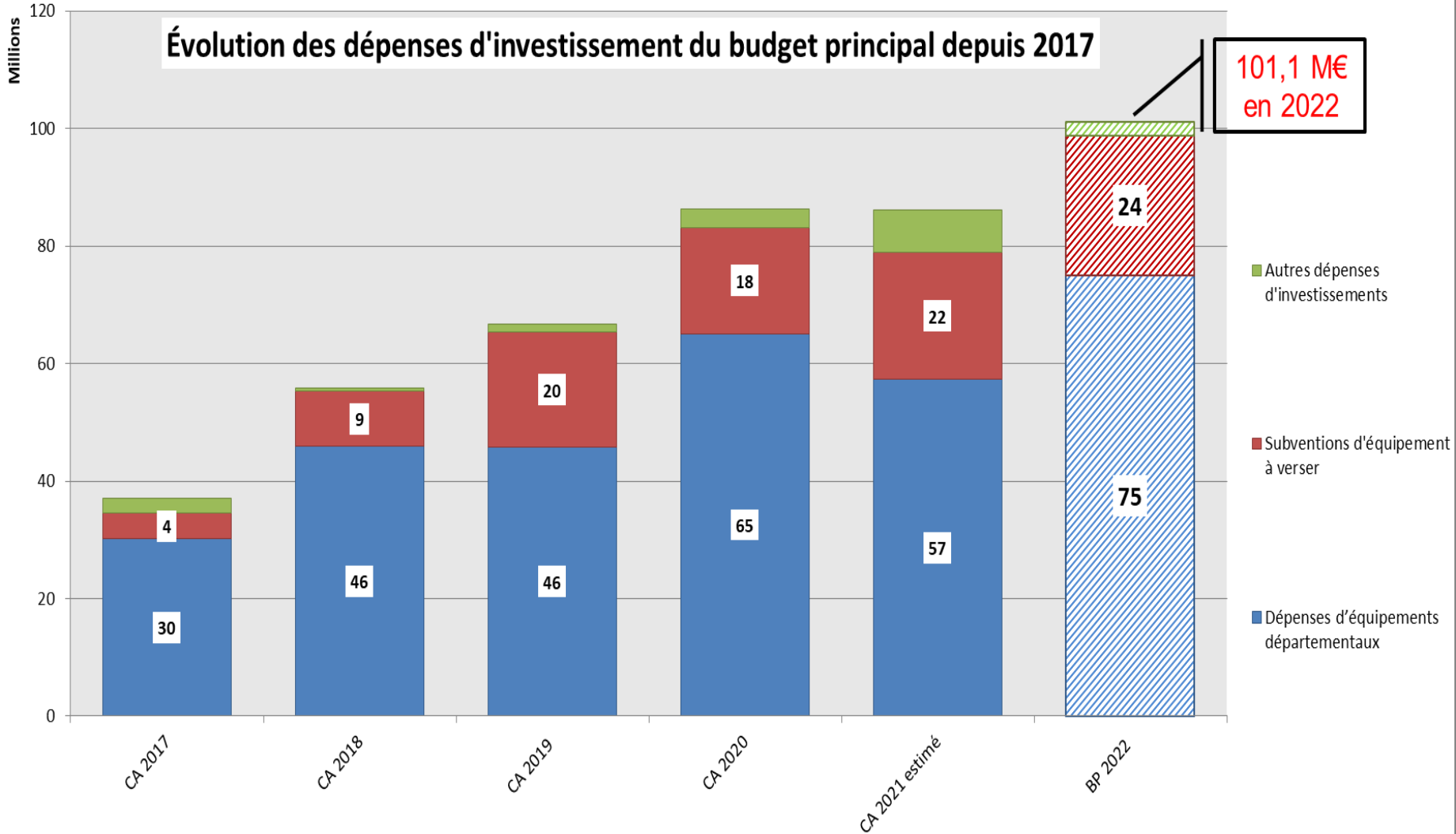
BUDGET DÉPARTEMENTAL (en M€)	DOB 2022		BP 2022			
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT	103,5 M€	74,0 M€	103,5 M€	0,0%	74,5 M€	0,6%
FONCTIONNEMENT	308,0 M€	337,5 M€	308,3 M€	0,1%	337,3 M€	-0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>411,5 M€</b>	<b>411,5 M€</b>	<b>411,8 M€</b>	<b>0,1%</b>	<b>411,8 M€</b>	<b>0,1%</b>

## Ajustements :

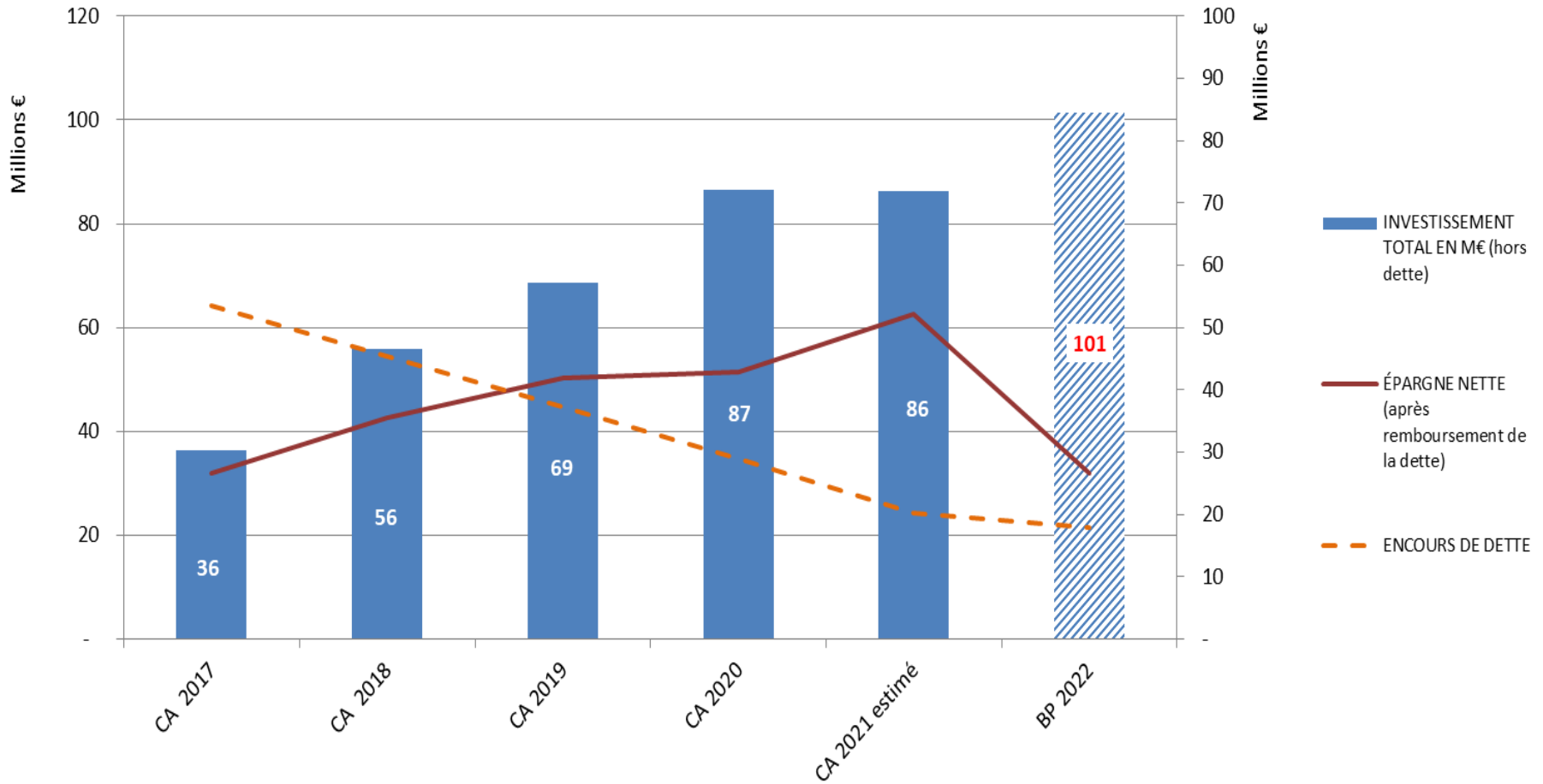
- ↪ Baisse de la prévision sur la recette « CVAE » (rendement attendu inférieur eu égard aux conséquences de la crise sanitaire – source : simulation reçue de la DGFIP)
- ↪ Augmentation de la prévision sur la recette « Taxe d'aménagement » (selon les encaissements réalisés en 2021)
- ↪ Augmentation de la contribution au fonctionnement du SDIS

# Un budget d'investissement ambitieux

Évolution des dépenses d'investissement du budget principal depuis 2017



## BUDGET PRINCIPAL DU DÉPARTEMENT Dépenses d'investissement, autofinancement et dette depuis 2017





# Les principaux investissements prévus en 2022

<b>Travaux</b>	<b>58 252 702 €</b>	dont travaux de voirie (renforcement, traverses d'agglomérations, ouvrages d'art...)	27 279 471 €
		dont travaux pour la CIME	8 500 000 €
		dont travaux pour l'extension de l'EPF	3 600 000 €
		dont travaux dans les collèges aubois	2 759 000 €
		dont travaux pour la friche rue Anatole France à Troyes	2 000 000 €
		dont travaux pour le CMS à La Chapelle-Saint-Luc	1 730 000 €
		dont travaux pour l'ESTP	1 648 843 €
		dont travaux pour la base nautique à Mathaux	1 340 000 €
		dont travaux d'aménagement du centre routier à Vendeuvre-sur-Barse	1 100 000 €
		dont rénovation énergétique de l'UTT	810 000 €
		dont travaux à la cité scolaire à Bar-sur-Aube	692 000 €
		dont requalification du Centre sportif de l'Aube	540 000 €

<b>Subventions d'équipement</b>	<b>23 770 271 €</b>	dont plan de soutien aux territoires	7 800 000 €
		dont électrification de la ligne 4 SNCF	2 000 000 €
		dont équipements sportifs	1 660 606 €
		dont équipements socio-culturels	1 372 286 €
		dont restauration des œuvres et du patrimoine historique	1 199 485 €
		dont constructions et grosses réparations scolaires	1 164 438 €

<b>Acquisitions de biens immobiliers ou mobiliers</b>	<b>11 216 590 €</b>	dont acquisitions foncières et immobilières	4 470 000 €
		dont matériels de transport	1 454 500 €
		dont équipements en matériels, mobiliers et cuisines pour les collèges	950 000 €
		dont marquage au sol longue durée pour les routes départementales	350 000 €
		dont scénographie de la Cité du vitrail	281 501 €

<b>Études, frais d'insertion et logiciels</b>	<b>5 520 116 €</b>	dont acquisition de logiciels informatiques	520 000 €
		dont études pour la CIME	500 000 €
		dont études pour l'extension de l'EPF	400 000 €
		dont études pour la restructuration du collège à Sainte-Savine	300 000 €
		dont études pour la rénovation de la Maison du Parc (PNRFO)	200 000 €
		dont études pour la liaison cyclable Dienville - Lac du Der	170 000 €

# Évolution des dépenses de fonctionnement du budget principal

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	PROPOSITIONS AU BP 2022	Évolution de BP à BP
Frais de séjour et d'hébergement en ESSMS	69 766 823 €	69 896 093 €	0,19%
RSA	65 193 900 €	64 035 620 €	-1,78%
Charges de personnel	61 300 000 €	61 668 952 €	0,60%
Autres charges de gestion courante (dont subventions, PCH et dépenses d'insertion, ...)	42 464 662 €	45 725 041 €	7,68%
APA	38 304 800 €	41 085 570 €	7,26%
Charges à caractère général	19 537 720 €	21 650 831 €	10,82%
Divers (frais financiers, dotations au provisions, charges exceptionnelles et dépenses imprévues)	3 520 887 €	4 206 200 €	19,46%
<b>TOTAL</b>	<b>300 088 792 €</b>	<b>308 268 307 €</b>	<b>2,73%</b>

# En synthèse, un BP 2022 caractérisé par :

- ⇒ Le maintien d'un niveau **d'autofinancement appréciable (29 M€)** et suffisant pour ne pas obérer notre capacité à investir.
- ⇒ **L'accroissement des actions du Département**, pour favoriser un environnement propice au développement des solidarités territoriales et humaines, grâce à des moyens de fonctionnement à hauteur de 308 M€ renforcés :
  - Pour **faire face aux besoins sociaux prégnants** dans l'accompagnement des personnes les plus fragiles, notamment en faveur de l'APA et de la PCH ;
  - Pour **agir, en fonction des priorités de ce nouveau mandat**, en renforçant nos politiques publiques majeures.
- ⇒ Disposer d'un **niveau d'investissement très élevé** pour réaliser nos projets et soutenir efficacement ceux des acteurs locaux qui participent à l'aménagement et l'attractivité du département.
- ⇒ Une **capacité de désendettement < à 1 an** et un recours possible à l'emprunt, selon nos besoins, compte-tenu de notre capacité à l'assumer.

LE DÉPARTEMENT  
A vos  
côtés